

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 95

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 29

I. – À la première phrase de l’alinéa 11, substituer aux mots :

« de l’expérimentation définie »,

les mots :

« des expérimentations définies »

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer aux mots :

« de l’expérimentation »,

les mots :

« de ces expérimentations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.